

# **DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

## **Séance du 3 décembre 2018**

**Présences:** MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et A. Toussaint, échevins  
MM./Mmes C. Adam, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, C. Haubrich-Schandeler, A. Kremer, H. Krier, R. Miny, J. Reckinger, W. Vullers, M. Weiler, conseillers  
M. L. Wantz, secrétaire

### **- URBANISME**

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) les modifications ponctuelles de la partie graphique du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Mersch aux lieux-dits «In den Gehen» et «Merscherberg Notzengrond» à Mersch.
- b) le PAP concernant la réalisation de huit maisons unifamiliales dont une maison isolée, deux maisons jumelées et cinq maisons groupées en bande sur un fond sis à Beringen au lieu-dit «Rue Wenzel», présenté par le bureau E-cone Sàrl de Mersch pour le compte de la société Longchamp Sàrl de Mersch sous la condition que le PAP soit adapté selon les remarques de la cellule d'évaluation.
- c) - la recevabilité d'une réclamation concernant un PAP à Beringen Rue Wenzel remise au collège des bourgmestre et échevins en la forme. Cette même réclamation quant au fond n'est pas justifiée.  
- le PAP concernant la modification ponctuelle du PAP «Im Reuteschberg» sur des fonds sis à Beringen Rue Wenzel, présenté par le bureau E-cone Sàrl de Mersch pour le compte de la société Longchamp Sàrl de Mersch, sous la condition que le PAP soit adapté selon les remarques de la cellule d'évaluation.
- d) le PAP concernant la réalisation de deux maisons unifamiliales jumelées sur des fonds sis à Pettingen au lieu-dit «Urtelbach», présenté par le bureau Atelier Architecture et Urbanisme Patrick Grethen de Mersch pour le compte de Monsieur Mike Kerschen d'Imbringen, sous la condition que le PAP soit adapté selon les remarques de la cellule d'évaluation.
- e) le PAP concernant la modification ponctuelle du PAP «Mierscherbiereg-Phase 2» sur un fond sis à Mersch au lieu-dit «Beschmontsbongert», présenté par le bureau E-cone Sàrl de Mersch pour le compte de l'Administration communale de Mersch sous la condition que le PAP soit adapté selon les remarques de la cellule d'évaluation.
- f) le PAP concernant la modification du PAP sur des fonds sis à Rollingen Rue Alheck, présenté par le bureau V2 architecture Sàrl de Steinfort pour le compte de la société House Concept S.A. de Steinsel.
- g) le projet d'exécution et la convention relatifs au PAP portant sur des fonds sis à Mersch au lieu-dit «Um Mierscherbiereg» pour le compte des sociétés N. Arend II SCI et Brouch SCI.

### **- DEVIS**

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) le projet avec devis pour les travaux de réaménagement des alentours du hall du service de régie à Beringen au montant total de 905.814,00 € TTC.
- b) le devis pour la réalisation de la phase 4 de la liaison en fibres optiques entre les divers bâtiments communaux au montant total de 30.000,00 € TTC.
- c) le devis pour l'installation d'illuminations des passages pour piétons au montant total de 65.000,00 € TTC.

## - FINANCES COMMUNALES

Le conseil communal approuve à l'unanimité les décomptes de travaux extraordinaires suivants:

Projets	Devis en € TTC	Dépense € TTC
Bâtiments communaux - Liaison par fibre optique	50.000,00	49.017,46
Extension du réseau de gaz à Mersch	260.000,00	254.155,34
Extension et modernisation du réseau de l'antenne collective	120.000,00	120.512,38
Mesures à réaliser dans le cadre du dossier technique 'assainissement'	68.000,00	64.475,75
Amélioration de la performance énergétique des bâtiments	170.000,00	135.251,51
Aménagement d'une place à conteneurs au parc communal et adaptation des réseaux	501.699,22	535.887,22
Acquisition de machines et d'équipements spéciaux pour le service de régie	843.000,00	679.984,02
Remplacement de mâts et de lampadaires de l'éclairage public	95.000,00	71.687,54
Réaménagement de différents locaux au Centre médical	91.000,00	78.161,48
Réaménagement de l'ancienne école à Beringen en salle de sociétés	2.909.716,00	2.980.867,69
Rénovation du hall omnisports à Mersch, rue des Prés	144.000,00	131.169,99
Réaménagement du Hall Irbicht à Beringen	200.000,00	89.297,18
Restauration de croix de chemin	15.500,00	13.060,25
Rénovation de l'église de Schoenfels	161.000,00	122.371,19
Aménagement de feux tricolores sur la N7 à Mersch	50.000,00	65.792,15

## - ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) l'acte de vente par lequel la commune de Mersch vend à la Sàrl NICOMA de Kehlen des parcelles de terrain sises à Schoenfels Rue du Château et Rue du Village au prix total de 8.000,00 €, les frais d'acte étant à charge de l'acquéreur.
- b) l'acte de cession par lequel la Sàrl NICOMA de Kehlen cède gratuitement à la commune de Mersch des parcelles de terrain sises à Schoenfels Rue du Château et Rue du Village.  
Les terrains cédés sont intégrés dans le domaine public. Les frais d'acte sont à charge du cédant.

## - COLLECTES À DOMICILE

Le conseil communal décide à l'unanimité

- 1) d'autoriser l'asbl Mierscher Musek à faire une collecte à domicile lors du traditionnel '**Hämmelsmarsch**' à l'occasion de la fête patronale dans les différentes localités de la commune de Mersch au cours de l'année 2019.
- 2) d'autoriser les différents organisateurs à faire une collecte à domicile dans les localités de la commune à l'occasion des **feux de bure** les 9 et 10 mars 2019.

## **- COMMISSIONS COMMUNALES**

Le conseil communal décide à l'unanimité

- a) d'accepter la démission de Mme Sharpston Eleanor comme membre suppléant externe non-luxembourgeois de la commission d'intégration.
- b) d'accepter la démission de M. Machado Bruno comme membre suppléant externe luxembourgeois de la commission d'intégration.

## **- BUDGET**

Le conseil communal, en ce qui concerne le budget rectifié 2018 et le budget 2019, entend la présentation dudit document par le bourgmestre animée par une présentation power-point.

## **- CIRCULATION**

Le conseil communal confirme à l'unanimité les différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

## **- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS**